

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 Juin à 18h25, s'est réuni le Conseil Municipal sous la présidence de Jérôme Bonafous, Maire des Arques.

Étaient présents : Élisabeth Bousquet, Frédérique Boret, Roger Bourhoven, Sylvia Goulding, Daniel Hobmaier et Fabrice Redoules.

Absents excusés : Fabrice De Nardi, Rémy Soullignac, Sylvia Jouhanneau, Dominique Colombo qui donne pouvoir à Fabrice Redoules

Convocation du 29/05/2019

Secrétaire de séance : Frédérique Boret

I – Lecture et approbation du compte-rendu du conseil municipal du 20 Mai 2019.

Vote à l'unanimité par 8 voix, et validation.

II – Délibération relative au « Remaniement de la couverture de l'église Saint-Laurent » : modalités et plan de financement

Jérôme Bonafous rappelle le courrier dans lequel l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine a inventorié les dégradations de la couverture de l'église Saint-Laurent et préconisé des travaux d'entretien d'une part et d'investissement d'autre part. Monsieur le Maire propose de réaliser dans un premier temps les travaux d'entretien à savoir le remaniement de la couverture de la nef, toiture canal, et le nettoyage de la couverture en lauzes des chevets.

L'entreprise Izard a répondu à cette demande dans un devis validé au plan technique par l'UDAP dont le montant TTC s'élève à 20 164.56 euros avec un taux de TVA de 20%.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Coût de l'opération : 16 803.80 euros H.T

Montant total de la subvention : 13 443.04 (soit 80%) détaillé comme suit :

Etat : 6 721.52, Région Occitanie 3 360.76, Lot Département 3 360.76

Autofinancement : 3 360.76 euros HT + 3 360.76 euros de TVA soit un total de 96 721.52 euros TTC. Étant précisé que la TVA sera à la charge de la commune jusqu'en 2021.

En conséquence Monsieur le Maire propose à l'assemblée de retenir l'Entreprise Izard d'une part, d'approuver le plan de financement d'autre part et enfin de transmettre le dossier de demande de subvention au Département, chargé de relayer la demande auprès de l'Etat et de la Région, soit, en pourcentage du montant H.T. : Etat : 40%, Région Occitanie : 20%, LOT Département : 20%

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document pour la bonne réalisation de l'opération. L'UDAP sera informée du suivi, affichage d'un mois et publication au recueil des actes administratifs, inscription en investissement du programme 201903 « Toiture église Saint-Laurent » dans le budget principal 2019

VOTE POUR : 8 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

III – Délibération afin de fixer le nombre et la répartition des sièges du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Cazals-Salviac dans le cadre d'un accord local

En vue du prochain renouvellement général de conseils municipaux, le conseil de communauté actuel propose de soumettre au vote des conseils municipaux la répartition par accord local afin de maintenir la représentation des communes du sud de la communauté de communes au sein du conseil communautaire.

Il s'agit de fixer par le vote de l'assemblée la répartition suivante :

5 sièges à Salviac, 3 sièges à Dégagnac et à Cazals, 2 sièges à Marminiac et à Frayssinet-le-Gélat, et 1 siège pour chacune des autres communes

et conséquemment de demander à Monsieur le Préfet de retenir cette composition dans l'arrêté relatif à la composition du conseil communautaire

VOTE POUR : 8 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

IV – Délibération afin de désigner un coordonnateur communal pour le recensement de la population 2020

Jérôme Bonafous informe l'assemblée du recensement prévu entre le 16 janvier et le 15 février 2020 et de la nécessité de désigner un coordonnateur communal.

Après avoir détaillé le rôle de celui-ci et les modes de dédommagements prévus pour l'exercice de cette activité, l'assemblée décide de nommer un coordinateur par arrêté avant le 30 juin

VOTE POUR : 8 ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

IV – Questions diverses

Four à pain du Truc : attente d'un nouveau devis

Demande de devis pour la plaque du monument aux morts

Possibilité d'une convention pour le prêt des bancs et tables

Flyer informant d'un concert dans l'église Saint-Laurent en août